



DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE
SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE
20, AVENUE DE SEGUR
F-75353 PARIS 07 SP

Décision d'approbation de modèles n° 00.00.422.003.1 du 23 octobre 2000

Compteurs continus volumétriques TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS modèles ZC 17.80, ZC 17.150 et ZC 17.250 équipés d'une transmission flexible pour l'entraînement à distance d'un dispositif indicateur des volumes et utilisés pour le mesurage des liquides autres que l'eau

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret du 12 avril 1955 réglementant la catégorie d'instrument de mesure : instruments mesureurs volumétriques de liquides autres que l'eau et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la Commission économique européenne au contrôle des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

FABRICANT :

TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS SA, 5, rue des Chardonnerets, ZAC Paris-Nord 2,
93290 TREMBLAY EN FRANCE

Ateliers : Avenue de Verdun, BP 129, 14700 FALAISE

OBJET :

La présente décision renouvelle les décisions n° 73.075.1.452.3 du 24 mai 1973 ⁽¹⁾ et n° 91.00.422.001.1 du 6 mars 1991 ⁽²⁾ relatives aux compteurs continus SATAM modèles ZC 17.80, ZC 17.150 et ZC 17.250, transférées au bénéfice de la société TOKHEIM SOFITAM APPLICATIONS SA par la décision n° 99.00.400.002.1 du 15 mars 1999.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Les inscriptions réglementaires sont inchangées à l'exception du numéro et de la date d'approbation de modèles qui sont remplacés par ceux figurant dans le titre de la présente décision.

VALIDITE :

La présente décision est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale,
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

J.F. MAGANA

(1) Revue de métrologie : mai 1973, page 439,

(2) Revue de métrologie : mars 1991, page 257.